

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 15 avril 2021**

**D03\_150421**

*L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES

**Président de séance** : David DECHENAUD

**Membres présents** : Thierry KLEIN, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Thibault RUCHON, Elsa DURIEZ, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Yasmine TOUHAMI, Noémie DUTILLEUL, Loona MOURENAS.

**Membres représentés** : Pascale HOFFMANN (procuration à Jean BRETON), Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Gabriel BUCHE (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Damien DELAYE (procuration à Gwenaël DELAVAL).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

Le dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES est soumis au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	4
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES.**

Fait à St Martin d'Hères, le 26 avril 2021

Le Vice-président Formation et Vie étudiante

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a horizontal line extending to the right.

David DECHENAUD

*Publié le : 03/05/2021*

*Transmis au Rectorat le : 03/05/2021*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D03\_150421**



# DOSSIER D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES



LOGO DE L'ETABLISSEMENT

<b>ETABLISSEMENT DEMANDEUR</b>
<i>Université Grenoble Alpes</i>
<b>DATE DE LA PRESENTE DEMANDE</b>
<i>08/02/2021</i>

## SOMMAIRE

I. Informations générales.....	3
II. Politique des langues de l'établissement .....	5
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	5
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement	6
4) Autres informations pertinentes	6
III. Bilan CLES du quinquennal précédent : .....	7
1) Politique de certification	7
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	8
3) Participation au dispositif national CLES	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	12
a) Équipe pédagogique	12
b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques	14
c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves	14
d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES	14
e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...)?	14
5) Activités du Pôle CLES	15
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 2021-2026.....	16
V. Avis de l'établissement .....	18

## I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
<b>1<sup>ère</sup> demande d'habilitation</b> (année universitaire 2002/2003)	CLES 1	<i>allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES 2	<i>allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES 3	-
<b>Dernière demande d'habilitation</b> (année universitaire 2016/2020)	CLES 1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe</i>
	CLES 2	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe</i>
	CLES 3	<i>anglais, espagnol, italien</i>

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
<b>1<sup>ère</sup> demande d'accréditation</b> (année universitaire 2021/2025)	CLES B1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, chinois</i>
	CLES B2	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, portugais, russe</i>
	CLES C1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe</i>

	NOM	COORDONNEES
<b>Établissement</b>	<i>Université Grenoble Alpes</i>	<i>621 avenue Centrale 38400 Saint-Martin-d'Hères</i>
<b>Type (université, école, ...)</b>	<i>Université</i>	
<b>Chef d'établissement</b>	<i>Yassine Lakhnech</i>	<i>presidence-universite@univ-grenoble-alpes.fr <a href="tel:0457422142">04 57 42 21 42</a></i>
<b>Pôle CLES de rattachement</b>	<i>Pôle Grenoble-Alpes</i>	<i><a href="mailto:cles@univ-grenoble-alpes.fr">cles@univ-grenoble-alpes.fr</a></i>
<b>Responsable du centre CLES</b>	<i>Katia Bernardon de Oliveira</i>	<i>Maître de Conférences Service Des Langues/LIDILEM <a href="mailto:katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr">katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr</a> 04 76 82 68 42</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ETABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES <i>(Adresse postale, adresse mail, n° tél)</i>	NATURE DE LA COLLABORATION
<i>Université</i>	<i>Université Savoie Mont Blanc</i>	<i>27 Rue Marcoz, 73000 Chambéry 04 79 75 85 85</i>	<i>Collaboration interrompue par absence de contact depuis septembre 2016.</i>
<i>Ecole</i>	<i>Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort</i>	<i>7 Avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons- Alfort <a href="tel:0143967100">01 43 96 71 00</a></i>	<i>Edition des diplômes.</i>

## II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT

### 1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

*Allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec ancien, grec moderne, hébreu, italien, langue des signes (français), latin, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, turc.*

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

*Variable suivant les composantes. Certaines composantes (Faculté de Droit, Faculté d'Economie, Faculté de Pharmacie et des Sciences...) ont une tradition d'enseignement de l'anglais langue de spécialité.*

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

*Variable suivant les composantes et les formations. L'UGA est un établissement de très grande taille, et de création récente. L'équipe CLES qui prépare ce dossier n'a pas les moyens d'effectuer un recensement permettant de renseigner cette rubrique avec précision.*

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

*Stages intensifs et ateliers de conversation, proposés aux étudiants du site sur la base du volontariat, et à des publics spécifiques dans le cadre de négociations avec les composantes de l'UGA ou des écoles et structures hors UGA.*

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification,

*Pas de politique d'évaluation spécifique à l'UGA. L'université respecte la loi, c'est-à-dire qu'il y a de la compensation en licence, et pas en Master. L'offre de bonification présente une décroissance pour des raisons budgétaires.*

### 2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

*Oui : Service des Langues (sur deux sites : Grenoble et Valence).*

- Langues enseignées

*Allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec ancien, grec moderne, hébreu, italien, langue des signes (français), latin, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, turc. Le Français Langue Étrangère est enseigné dans une autre structure, le CUEF (Centre Universitaire d'Études Françaises).*

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

*Toutes langues confondues : 9 enseignants-chercheurs permanents, 2 ATER, 19 PRAG/PRCE, 27 lecteurs et contractuels (CDI et CDD), 22 IATS. N'oublions pas le recours significatif aux vacataires.*

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

*1) Au Service des Langues, pour toutes les langues enseignées y compris l'anglais (sauf pour STS et sports), l'enseignement se pratique par niveaux de CECRL, sur la base des résultats au test SELF pour les langues dans lequel il existe. 2) Les composantes qui historiquement ne viennent pas de l'ancienne université Grenoble 3 Stendhal, ou même parfois qui sont issues de Grenoble 3 Stendhal mais ont des formations loin du campus principal, organisent l'enseignement de l'anglais en interne plutôt que de faire appel et contribuer au Service des Langues. Elles le font par formation et année de cursus. Quand les promotions sont d'un effectif suffisamment important, il arrive que ces composantes répartissent les étudiants par groupes de niveau (Faculté de droit, ICM, INP...). 3) Le Service des Langues offre des cours, parfois hybrides, en convention interne avec diverses composantes : IAE, INP, cours délocalisés à Phelma pour l'allemand, accueil des étudiants INP de niveau A, paramédical (kiné, infirmière, sage-femme,...), architecture... Offre à distance pour le Master FLES.*

### **3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement**

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

*Test SELF dans les langues où il est disponible (anglais, chinois, espagnol, italien, japonais). Un autre test de positionnement est utilisé selon la langue. Le test est passé à l'entrée de l'étudiant dans le service (au moment des inscriptions du semestre 1, puis lors de l'inscription des nouveaux arrivants dans les cours de langue au semestre 2) : on évite de surexposer les items. Ensuite, les étudiants suivent la progression de niveau en niveau (d'une année à l'autre).*

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

*Les cours en présentiel sont privilégiés. Mais en cette période de crise sanitaire, le fait que les étudiants viennent de toutes les composantes de l'université (cf. point 2.4 ci-dessus) oblige à fonctionner à distance jusqu'à ce que tous les étudiants soient de nouveau accueillis sur le campus.*

### **4) Autres informations pertinentes**

*L'UGA est un immense établissement « expérimental » de création récente, et n'a pas pour le moment de politique des langues. Celle-ci est en cours d'élaboration à un niveau hiérarchique supérieur à celui des auteurs de ce dossier d'accréditation.*

**III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :**

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2016-2020

**1) Politique de certification****a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL****1) Public visé**

(Niveaux de CLES, filières, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

- a) *Sont visés en premier lieu tous les publics suivant les enseignements de langue au niveau B2, pour le CLES B2. En pratique, là où le CLES était déjà bien établi, dans ce qui était l'université Stendhal avant la fusion, nous trouvons des candidats. Mais là où s'enseigne plutôt la langue de spécialité c'est plus difficile.*
- b) *Les étudiants en Master FLE doivent valider un niveau B2 dans une langue étrangère pour valider leur diplôme de Master. L'équipe pédagogique de ce Master privilégie le CLES.*
- c) *Le service des Relations Internationales privilégie le CLES dans le cadre de la constitution des dossiers Erasmus, même s'il doit respecter les demandes des universités européennes, qui sont autonomes et ont chacune leurs exigences en matière de niveau de langue des étudiants qu'elles accueillent.*
- d) *L'IUT de Valence a essayé et adopté le CLES pour un certain nombre de ses DUT : voir paragraphe ci-dessous.*

**2) Politique de certification**

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

*Certification facultative, sauf à l'IUT de Valence, où l'équipe pédagogique a pris l'initiative de mettre le CLES dans les MCC pour des DUT dans les domaines de l'informatique et des télécommunications.*

**3) Politique tarifaire**

(Certification payante, gratuite par type de public)

*20 € pour les étudiants inscrits à l'UGA, 60 € pour les extérieurs.*

**4) Autres certifications proposées par l'établissement**

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

1. *TOEFL-IBT, niveau B2 (recommandé). Langue : Anglais. Effectifs : 18 candidats par session (environ 10 sessions par semestre). Publics visés : la certification est publique, tout le monde peut s'inscrire ( nous réservons les 6 dernières sessions entre novembre et décembre pour les étudiants de l'UGA). Tarif : 245 Dollars (aucune réduction). Les étudiants passent le TOEFL, la plupart pour les dossiers ERASMUS (départ aux ETATS-UNIS, AUSTRALIE, Nouvelle Zélande).*
2. *TOEIC Listening and Reading. Langue : Anglais. Effectifs : 22 candidats par session (10 sessions au second semestre). Public : Etudiants Faculté d'économie L2 et L3, Pharmacie, Polytech, Iut 1, Faculté de droit. Tarif : 55€ étudiants UGA, 45€ étudiants UGA Boursiers, 85€ Extérieur. Les étudiants passent généralement le TOEIC pour entrer à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) en L3 ou Master, pour un stage à l'étranger ou pour mettre sur un CV.3.*
3. *IELTS: Langue anglais. Effectifs: 180 candidats (1 seule session en décembre). Tarif préférentiel 181 € (au lieu de 230 €). Cette certification est aujourd'hui aussi bien positionnée que le TOEFL pour les échanges internationaux.*

4. *Linguaskill (ex-BULATS). Proposé à une cinquantaine de candidats par an par le service de la Formation Continue et de l'Apprentissage. Tarif: 60 €.*

<b>b) POSITIONNEMENT PRE-CLES</b> A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
<b>Nature du positionnement (type, compétence, ...)</b>	<i>Test SELF dans les langues où il est disponible, autre test sinon.</i>
<b>Caractère obligatoire ou non du positionnement</b>	<i>Positionnement obligatoire. Quand le CLES B2 ne proposait que deux résultats : B2 obtenu, B2 non obtenu, nous demandions au moins 3 résultats B2 au test SELF. Depuis qu'on peut passer le CLES B2 et obtenir une certification de niveau B1, et également suite aux négociations avec le Service des Relations Internationales, qui utilise le CLES pour compléter des dossiers Erasmus, nous demandons un minimum de 3 résultats B1 pour autoriser l'inscription au CLES B2.</i>

## 2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2016-17	13 janvier 2017 (anglais B2) 17 mai 2017 (anglais B2) 19 mai 2017 (italien B2)	81 inscrits (73 pour l'anglais B2; 8 pour l'italien B2); 6 absents	39 sur 75 (52 %)
2017-18	17/01/2018 (anglais B2); 19/01/18 (autres langues) 16 mai (anglais B2, 17 mai (anglais C1)	144 inscrits (116 pour l'anglais; 16 pour l'espagnol; 12 pour l'italien); 15 absents	66 sur 129 (51 %)

2018-19	11/01/2019 (anglais C1); 17/01/2019 (anglais B2); 18/01/2019 (autres langues); 15/05/2019 (anglais) 17/05/2019 (autres langues)	307 inscrits ( 241 anglais B2; 11 anglais C1; 9 pour l'allemand; 6 pour l'arabe; 2 pour le grec moderne B1; 9 pour l'italien; 25 pour l'espagnol et 4 pour le russe); 17 absents	149 réussites au niveau demandé sur 290 (51 %) + 79 B1 via B2
2019-20	09/01/2020 (anglais); 10/01/2020 (autres langues); 15/01/2020 (espagnol B1); 17/09/2020 (anglais); 18/09/2020 (autres langues)	250 inscrits (17 anglais B1; 46 + 128 pour l'anglais B2; 11 anglais C1; 3 pour l'allemand; 5 pour l'italien; 24 espagnol B2; 16 espagnol B1); 24 absents	102 réussites au niveau demandé sur 226 (45 %) + 59 B1 via B2

### 3) Participation au dispositif national CLES

#### Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)

*Katia Bernardon de Oliveira - responsable du pôle Grenoble Alpes ; membre du comité de pilotage  
Gérard Dahan- co-responsable du pôle Grenoble Alpes, responsable du comité de validation anglais B2 et membre du comité de pilotage*

*Catherine Felce- responsable du comité de validation en allemand  
Charikleia Kornilaki- responsable du comité de validation en grec*

- Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)

*Katia Bernardon de Oliveira- formatrice évaluateurs  
Marion Amblard- formatrice évaluateurs  
Catherine Felce - formatrice évaluateurs  
Gérard Dahan- formateur concepteurs*

- Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)

*Cahier des charges de conception de sujet; Référentiel pour la nouvelle convention tripartite (annexes); grilles d'évaluation B1 et B2.*

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)

*Plaquette, page web locale, affichage, diffusion de différentes informations parmi les enseignants.*

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

*Collaboration avec le service des Relations Internationales de l'UGA dans le cadre de la mobilité étudiante.*

- Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	1	3
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	1		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	2	
	ANGLAIS	1		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	1		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		

- Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

*20 heures TD par sujet, selon les recommandations de la coordination nationale.*

- Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2016-2017	2017-2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021 (au 1 <sup>er</sup> février)	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES 1	ALLEMAND	0	0	0	0	1	5	44
	ANGLAIS	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	1	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	1	1		
	GREC M.	0	0	1	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES 2	ALLEMAND	0	0	2	2	1	33	
	ANGLAIS	2	2	3	4	3		
	ARABE	0	0	1	0	0		
	ESPAGNOL	0	1	1	1	1		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	1	2	2	2	1		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	1	0	0		
CLES 3	ALLEMAND	0	0	0	0	0	6	
	ANGLAIS	?	1	2	1	2		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		

- Autres informations**

*Depuis janvier 2018, la principale session « autres langues », celle où nous proposons le plus de langues, a lieu en janvier, pour que les résultats puissent être pris en compte dans des dossiers Erasmus.*

*Pour l'anglais, en plus des sessions « service des langues » nous développons des sessions dans les composantes où nous avons des relais (c'est-à-dire des collègues motivés qui sont parfois en position de mettre le CLES dans les MCC) : IUT de Valence depuis 2017-2018, en fin de S1. Faculté de droit depuis cette année.*

## 4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

## a) Équipe pédagogique

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
<i>BERNARDON DE OLIVEIRA, Katia</i>	<i>MCF</i>	<i>portugais</i>	<i>LIDILEM</i>	<i>Coordinatrice du pôle Grenoble Alpes; Formatrice d'évaluateurs; relectrice de sujets</i>	<i>katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>DAHAN, Gérard</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>co-coordonateur du pôle Grenoble Alpes; comité de validation de sujets</i>	<i>gerard.dahan@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>AMBLARD, Marion</i>	<i>MCF</i>	<i>anglais</i>	<i>ILCEA4</i>	<i>formatrice d'évaluateurs</i>	<i>Marion.Amblard@iut-valence.fr</i>
<i>FELCE, Catherine</i>	<i>MCF</i>	<i>allemand</i>	<i>LIDILEM</i>	<i>formatrice d'évaluateurs, conceptrice de sujets</i>	<i>catherine.felce@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>SELLES RASTOLDO, Agnès</i>	<i>PRAG</i>	<i>allemand</i>	<i>UFR Langues?</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>agnes.rastoldo@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>LORENZEN, Maren</i>	<i>vacataire</i>	<i>allemand</i>	<i>Service des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>maren.lorenzen@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>SCHMIDT, Christine</i>	<i>PRAG</i>	<i>allemand</i>	<i>Grenoble INP Phelma</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>christine.schmidt@grenoble-inp.fr</i>
<i>CANTAT, EVA</i>	<i>PRAG</i>	<i>espagnol</i>	<i>UFR Langues ILCEA4</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>eva.cantat@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>SORDIA GARCIA, Mayra-Alejandra</i>	<i>contractuelle</i>	<i>espagnol</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>mayra-alejandra.siordagarcia@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>NALLET, Thierry</i>	<i>MCF</i>	<i>espagnol</i>	<i>UFR Langues ILCEA4</i>	<i>évaluateur</i>	<i>thierry.nallet@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>DARNA HEREDIA, Dianelys</i>	<i>PRAG</i>	<i>espagnol</i>	<i>UFR Langues/Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>dianelys.heredia@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>RAMOS, Delphine</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>ILCEA4</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>delphine.ramos@univ-grenoble-alpes.fr</i>

<i>MAHUZIES, Floriane</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>floriane.mahuzies@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>BUCHER, Vincent</i>	<i>MCF</i>	<i>anglais</i>	<i>UFR Langues</i>	<i>évaluateur</i>	<i>vincent.bucher@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>FRIES, Marie-Hélène</i>	<i>MCF</i>	<i>anglais</i>	<i>ILCEA4</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>marie-helene.fries@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>ALKANKOUNI, Sarah</i>	<i>Contractuelle</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>sarah.alkankouni@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>FOURES, Marc</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluateur</i>	<i>marc.foures@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>WAGNER, Danielle</i>	<i>Contractuelle</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>danielle.wagner@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>THEVENON, Marie</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>marie.thevenon@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>KENNEDY, Richard</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluateur</i>	<i>richard.kennedy@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>BENEFICE, Claire</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Grenoble IAE</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>claire.benefice@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>LAMBERT, Victor</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>IUT Valence</i>	<i>évaluateur</i>	<i>victor.lambert@iut-valence.fr</i>
<i>TANANT, Katia</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>IUT Valence</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>katia.tanant@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>METGE, Cécile</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>IUT Valence</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>cecile.metge@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>LEYRAUD, Alice</i>	<i>contractuelle</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>alice.leyraud@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>BODET, Guillaume</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluateur</i>	<i>guillaume.bodet@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>WEST, Caroline</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Polytech</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>caroline.west@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>PEDELABAT-LARTIGAU, Chloé</i>	<i>PRAG</i>	<i>anglais</i>	<i>Faculté de Droit</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>chloe.pedelabat-lartigau@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>CHANTEUX, Simona</i>	<i>vacataire</i>	<i>grec</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>simona.chanteux@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>KORNILAKI, Charikleia</i>	<i>contractuelle</i>	<i>grec</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice, conceptrice de sujets</i>	<i>charikleia.kornilaki@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>TUZHKOVA FROMENT, Valentina</i>	<i>contractuelle</i>	<i>russe</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice, conceptrice de sujets</i>	<i>valentina.tuzhikova@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>FRUH, Anna</i>	<i>contractuelle</i>	<i>russe</i>	<i>Grenoble INP</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>anna.fruh@grenoble-inp.fr</i>
<i>BALDA-TILLIER,</i>	<i>MCF</i>	<i>arabe</i>	<i>LUHCIE</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>monica.balda-tillier@univ-</i>

<i>Monica</i>					<i>grenoble-alpes.fr</i>
<i>TEA, Elena</i>	<i>contractuelle</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice, conceptrice de sujets</i>	<i>elena.tea@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>BIAGIOTTI, Triscia</i>	<i>lectrice</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>triscia.biagiotti@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>DI SILVESTRO, Valentina</i>	<i>contractuelle</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>valentina.di-silvestro@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>QUARANTA, Giada</i>	<i>contractuelle</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>giada.quaranta@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>BARLETTA, Martina</i>	<i>contractuelle</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>martina.barletta@univ-grenoble-alpes.fr</i>
<i>DE GIROLAMO, Cristina</i>	<i>contractuelle</i>	<i>italien</i>	<i>Service Des Langues</i>	<i>évaluatrice</i>	<i>cristina.de-girolamo@univ-grenoble-alpes.fr</i>

Tarifs appliqués pour la passation

*Nous suivons les recommandations de la coordination nationale (p. ex. 8,25/copie pour le CLES B2).*

#### **b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques**

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?**

*Depuis 2018, notre établissement organise des sessions de formation d'évaluateurs pour assurer toutes sessions proposées. Et les évaluateurs qui participent aux sessions sont tous accrédités sans exception.*

#### **c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves**

<b>MATERIEL UTILISE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES</b>
<i>Matériel audio-visuel d'origine dans les salles</i>		<i>Les salles équipées de la Maison des Langues et des Cultures (UGA).</i>
<i>Matériel audio-visuel d'origine dans les salles</i>		<i>Les amphis et salles équipées de l'IUT sur le site de Valence.</i>
<i>Matériel audio-visuel d'origine dans les salles</i>		<i>Les salles équipées de la Faculté de Droit.</i>

#### **d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES**

*Depuis l'année 2019-20, les affaires du pôle Grenoble Alpes sont suivies par une équipe de 5 cinq personnes (Gérard Dahan, Katia Bernardon de Oliveira, Catherine Felce, Marie-Hélène Fries et Chloé Pedelabat-Lartigau) qui se réunissent toutes les semaines.*

#### **e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?**

*La coordination nationale dont les bureaux sont au même étage que les nôtres à la Maison des Langues nous traite comme n'importe quel autre centre CLES. Les sujets sont transmis compressés et protégés par un mot de passe, puis confiés au service de reprographie. Une fois imprimés, ils sont*

*stockés dans une armoire fermée, elle-même dans un bureau fermé. Le jour des épreuves, les candidats et les évaluateurs nous rendent TOUS les documents qui ont été mis à leur disposition.*

## **5) Activités du Pôle CLES**

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**  
(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

*L'Université Grenoble Alpes est siège d'un pôle CLES, mais l'autre établissement qui devait faire partie du pôle ne souhaite plus collaborer avec notre établissement malgré les diverses tentatives de reprise de contact. Toutes les activités mentionnées ci-dessus sont réalisées en interne.*

## IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2021-2026

### 1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

*L'équipe CLES envisage de développer la certification avec implication progressive des enseignants dans chacune des composantes. Ce processus a commencé avec deux composantes: l'IUT à Valence et la Faculté de Droit. Il repose sur l'implication forte des collègues motivés et pas encore sur une politique de langues, car cela est en cours d'élaboration (voir le point suivant).*

### 2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

*Le statut de l'UGA étant très particulier et très récent, une politique de langues est en cours d'élaboration dans un groupe de travail auquel l'équipe CLES locale n'a pas été invitée à participer pour l'instant.*

### 3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

*Maintien des tarifs appliqués (20 € pour les étudiants inscrits à l'UGA, 60 € pour les extérieurs) jusqu'à l'élaboration d'une politique de langues et son adoption par le conseil administratif de l'établissement.*

### 4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

*Sous-réserve d'autres décisions suites à l'adoption d'une politique de langues, l'établissement vise à maintenir les certifications existantes :*

1. *TOEFL-IBT, niveau B2 (recommandé). Langue : Anglais. Effectifs : 18 Candidats par session (environ 10 Sessions par semestre). Public visées : la certification est publique, tout le monde peut s'inscrire ( nous réservons les 6 dernières sessions entre novembre et décembre pour les étudiants de l'UGA). Tarif : 245 Dollars (aucune réduction). Les étudiants passent le TOEFL, la plupart pour les dossiers ERASMUS (départ aux ÉTATS-UNIS, AUSTRALIE, Nouvelle Zélande).*
2. *TOEIC listening and Reading. Langue : Anglais. Effectifs : 22 candidats par session (10 sessions au second semestre). Public : Faculté d'économie L2 et L3, Pharmacie, Polytech, Iut 1, Faculté de droit. Tarif : 55€ étudiants UGA, 45€ étudiants UGA Boursiers, 85€ Extérieur. Les étudiants passent généralement le TOEIC pour entrer à l'IAE en L3 ou Master, pour un stage à l'étranger ou pour mettre sur un CV.*
3. *IELTS: Langue anglais. Effectifs: 180 candidats (1 seule session en décembre). Tarif préférentiel 181 € (au lieu de 230 €. Cette certification est aujourd'hui aussi bien positionnée que le TOEFL pour les échanges internationaux.*
4. *Linguaskill (ex-BULATS). Proposé à une cinquantaine de candidats par an par le service de la Formation Continue et de l'Apprentissage. Tarif : 60 €.*

### ► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

*Points forts:*

- *l'implication de notre pôle CLES en allemand et en grec moderne (Catherine Felce coordonne les sujets d'allemand sur le plan national, et Charikleia Kornilaki, pour le grec — nous avons produit deux sujets de grec moderne), mais aussi en russe (Valentina Tuzhikova-Froment est relectrice pour les sujets de russe) et pour la production de sujets en anglais (Gérard Dahan coordonne les sujets d'anglais sur le plan national)*

- *le fait d'avoir des compétences locales pour l'évaluation en langues à la fois parmi les formateurs CLES (Marion Amblard, Catherine Felce et Katia Bernardon de Oliveira sont formatrices de évaluateurs), mais aussi grâce à INNOVALANGUES et au développement du test de positionnement SELF (Marie-Pierre Jouannaud et d'autres), et également grâce à l'intérêt local des pédagogues de terrain pour la mise en cohérence entre CECRL et évaluation en anglais à l'INP (Sophie Bélanger), en formation continue (Dan Frost) et en STS (Camille Biros, Marie Thévenon, Alice Henderson et Marie-Hélène Fries).*
  
- *Points faibles :*
  - *la difficulté à faire circuler l'info sur le CLES dans l'ensemble du site, en l'absence de "relais du CLES" dans chaque composante, à la fois parmi les enseignants et sur le plan administratif (inscriptions APOGEE).*
  - *la complexité d'organiser une session par semestre pour les langues autres que l'anglais, pour 7 langues différentes et tout le site.*
  - *le déficit de "pédagogie du CLES" à l'intention de nos collègues de langues: nous n'avons pas encore rassemblé des exemples concrets montrant l'effet retour du CLES pour notre pédagogie.*

## **V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT**

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)

*Cliquer ici pour taper du texte.*